

## Contactez-nous

Pour obtenir plus d'informations sur notre programme, communiquez avec le centre hospitalier de votre région. Le menu téléphonique vous indiquera le poste à composer.

Kamouraska		418 856-7000
Rivière-du-Loup		418 868-1010
Témiscouata	CH	418 899-0214
	CLSC	418 859-2450
Les Basques		418 851-1111
Rimouski-Neigette		418 724-3000
La Mitis		418 775-7261
La Matapédia		418 629-2211
La Matanie		418 562-3135

**Direction des services multidisciplinaires,  
de l'enseignement et de la recherche**

  
**Prévenir  
Accompagner  
Prendre soin**

DSMER-DE-008

**Offre de service en  
physiothérapie  
Réadaptation externe  
CISSS du Bas-Saint-Laurent**



**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
du Bas-Saint-Laurent**

**Québec** 

**Québec** 

## Service de physiothérapie

Le service de physiothérapie en réadaptation externe est offert dans tous les hôpitaux du Bas-Saint-Laurent. Le service s'adresse à une clientèle qui est en mesure de se déplacer pour recevoir ses traitements. Les interventions sont de courte durée et permettent la récupération fonctionnelle ainsi que la prévention de la détérioration ou des complications.

### Objectifs du service

- Optimiser le potentiel de guérison des blessures et la récupération des fonctions atteintes.
- Prévenir l'aggravation des difficultés et la détérioration de l'état de santé de la personne de manière à éviter une incapacité permanente.



### Critères d'admissibilité

Votre médecin doit faire une requête au service de physiothérapie en réadaptation externe.

### Activités offertes

Vous serez rencontré pour une évaluation initiale par un physiothérapeute dans le but de :

- Déterminer le niveau de priorité des interventions;
- Préciser la nature des difficultés en motricité globale ou en orthopédie;
- Proposer des conseils de prévention et des exercices personnalisés pour votre condition;
- Déterminer la fréquence des interventions requises.

Le professionnel en physiothérapie déterminera un plan de traitement personnalisé en fonction de vos besoins et vous orientera vers des ressources appropriées, si votre condition l'exige.

### Traitement des demandes

- ✓ Votre médecin de famille doit faire une requête au service de physiothérapie en réadaptation externe de votre hôpital.
- ✓ À la réception de la demande, un intervenant priorise la requête et communique avec vous afin de remplir la grille de priorisation dans les meilleurs délais.
- ✓ Votre nom sera placé sur la liste d'attente et vous serez informé des règles de fonctionnement du service.
- ✓ En tout temps, vous pouvez rappeler au service de physiothérapie en réadaptation externe si votre situation se détériore. Un professionnel réévaluera alors votre condition.